



Techniques & Culture

Revue semestrielle d'anthropologie des techniques
Suppléments au n°71

Les pièges de la collecte

Techniques d'acquisition et collectes ethnographiques en Afrique
(1928-1960)

Julien Bondaz



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/tc/11034>

ISSN : 1952-420X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Référence électronique

Julien Bondaz, « Les pièges de la collecte », *Techniques & Culture* [En ligne], Suppléments au n°71, mis en ligne le 23 juillet 2019, consulté le 12 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/tc/11034>

Ce document a été généré automatiquement le 12 septembre 2019.

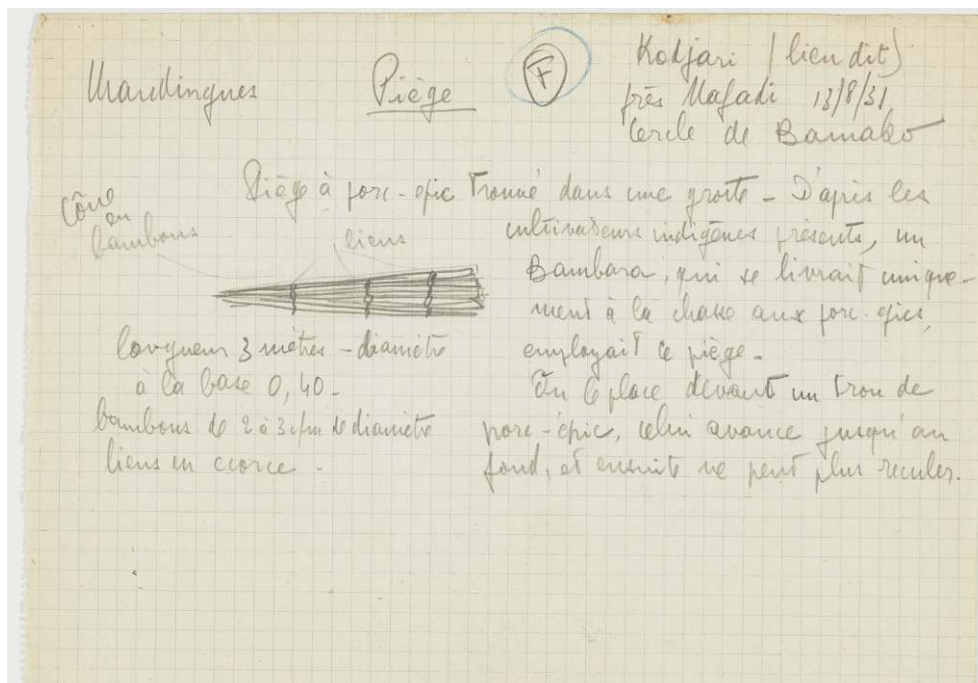
Tous droits réservés

Les pièges de la collecte

Techniques d'acquisition et collectes ethnographiques en Afrique
(1928-1960)

Julien Bondaz

1.



Fiche de collecte d'un piège à porc-épic, mission Dakar-Djibouti, 13 août 1931, près de Mafadi
Bibliothèque Éric-de-Dampierre, MAE, université Paris Ouest Nanterre La Défense, FDD_A_a_06_142.

En 1983, dans le numéro inaugural de la revue *Techniques&Culture* (première partie des actes de la table ronde sur la « technologie culturelle », qui s'était déroulée en novembre de l'année précédente), Pierre Lemonnier insistait sur l'importance de la documentation des « phénomènes techniques » et mentionnait, entre autres exemples, le cas des pièges,

pointant les difficultés soulevées par la description des processus observés et documentés :

« une chose est de disposer de photographies [...] et de notes de terrain retraçant, minute par minute, un processus quelconque ; c'est tout autre chose d'en rendre compte par écrit et des informations les concernant » (Lemonnier 1983).

- 1 Quelques dizaines de pages plus loin, Serge Bahuchet insistait pour sa part sur l'importance de l'approche linguistique des techniques, pointant en particulier la question des activités de collecte et de chasse des pygmées Aka :

« Avant d'envisager des classifications, l'ampleur de l'inventaire des terminologies aura une valeur indicative sur les centres d'intérêt, les activités privilégiées ou l'intégration des techniques dans la société. Ainsi les Aka possèdent-ils sept verbes pour exprimer la collecte, quinze pour représenter la chasse et seulement deux pour l'agriculture. » (Bahuchet 1983 : 106) ¹

- 2 Un an plus tard, dans le troisième numéro de *Techniques&Culture*, Alain Testart proposait une classification inédite des méthodes de chasse, détaillant notamment les différentes stratégies de piégeage (Testart 1984). Affirmés au seuil d'une nouvelle revue dédiée à la technologie culturelle, ces trois impératifs de description, de nomination et de classification des techniques apparaissaient comme programmatiques, tout en pointant le cas particulier du piégeage. Lemonnier, Bahuchet et Testart réactualisaient ainsi les défis auxquels avaient été confrontés les premiers ethnologues professionnels français, un demi-siècle auparavant. Collecter et décrire des pièges soulevaient déjà, à leurs yeux, un même intérêt et des difficultés similaires.

2.



Photographie d'un piège à *midaqwa*, mission Dakar-Djibouti, fin octobre 1932
Bibliothèque Éric-de-Dampierre, MAE, université Paris Ouest Nanterre La Défense,
fmg_E_a_02_L_81_010.

- 3 Car les pièges ne sont pas des objets techniques comme les autres : ce sont des dispositifs visant à collecter, vivants ou morts, des animaux. Transformer ces « engins de capture » (Mérite 1942) en objets ethnographiques, c'est-à-dire les collecter selon les principes méthodologiques relevant de l'ethnographie, revient donc – pour ainsi dire – à opérer un décalque de la collecte : l'acquisition de pièges redouble le piégeage. Dès la fin des années 1920, Marcel Mauss insistait en effet, auprès de ses étudiants et étudiantes, sur la nécessité de décrire les « industries d'acquisition » des populations qu'ils partaient observer sur le terrain : « La collecte simple, ou cueillette (animale, végétale), s'étudiera en faisant collection de toutes les choses que recueillent les indigènes, en dressant l'inventaire complet de tout ce qu'on rassemble et de tout ce dont on se sert » (Mauss 2002 : 85-86). Ou pour le dire autrement : les collectes des ethnologues doivent mimer celles des populations qu'ils étudient. Ce précepte est à l'origine des pratiques de collecte mixte (à la fois ethnographique et naturaliste) des premières générations d'ethnologues et de l'intérêt qu'ils ont porté aux savoirs locaux concernant la faune et la flore (Bondaz 2015a, 2015b, 2016 et 2018). Il fournit le motif principal de l'émergence de l'ethnozoologie et de l'ethnobotanique, définies par Mauss comme des « traditions techno-scientifiques » (1934a : 344)². Ce précepte maussien explique également, du moins en partie, l'intérêt que les premiers ethnologues français ont porté aux pièges.
- 4 Dès les années 1930, la collecte ethnographique et les tentatives de description des pièges sont étroitement associées aux efforts de classification des techniques d'acquisition : les réflexions générales sur les différents types d'instruments de capture fournissent un vocabulaire descriptif aux ethnologues, le travail de documentation et de description de ces derniers alimentant en retour les entreprises typologiques plus larges. Ainsi, outre la classification des pièges enseignée par Mauss à ses étudiants, celle de Georges Montandon (1934) a également fait référence avant qu'Édouard Mérite ne publie, en 1942, le premier inventaire général des pièges³. Tous deux avaient d'ailleurs eux-mêmes observé plusieurs pièges sur le terrain, en Afrique, le premier en Abyssinie en 1910, le second au Sénégal et au Soudan français en 1898-1899 (Mérite participe alors à la mission du général de Trentinian aux côtés d'Auguste Chevalier). Les propositions d'André Leroi-Gourhan (1943, 1945a) et la traduction de l'ouvrage *The Origin of Things* de Julius E. Lips (1951 [1947]), dans lequel un chapitre est consacré aux pièges, ont par ailleurs alimenté la réflexion des ethnologues français après la guerre mondiale⁴. En réalité, ces différentes propositions typologiques s'influencent réciproquement, les premiers articles de Lips (1927) et de Mérite (1927a, 1927b) inspirant Montandon, par exemple. Une itération s'observe ainsi, tout au long de la période, entre les tentatives de généralisation, d'inventaire et de typologie d'une part et les travaux de description ethnographique et technologique d'autre part.
- 5 Pour les premiers ethnologues professionnels français, il s'agit prioritairement d'envisager le piégeage comme un fait technique. Que les pièges possèdent une place marginale dans l'histoire des collectes et des collections ne doit pas nous faire oublier qu'ils jouent un rôle important dans la plupart des sociétés. Leur collecte et leur étude s'inscrivent dans le contexte de l'émergence d'une anthropologie des techniques, qui sera notamment développée en France par Leroi-Gourhan. Ce dernier constatait du reste, en 1945 : « nous ignorons encore des choses aussi simples que la pose d'un piège qu'on nous envoie avec une description complète du sacrifice que l'indigène a fait chez lui avant de partir à la chasse, mais sans un mot sur ce qui s'est passé ensuite » (Leroi-Gourhan 1945b : 27). Lips dressait un constat similaire :

« La plupart des musées possèdent, parmi leurs collections recueillies par des explorateurs, des pièges ou des parties de piège dont on ne s'est pas bien encore expliqué le fonctionnement ou l'assemblage. Il faut une connaissance très avertie pour arriver à reconstituer ces machines, et l'on n'y parvient le plus souvent qu'après une étude approfondie de la tribu, du climat et de la faune qu'elles concernent » (Lips 1951 : 65).

- 6 Les pièges occupent ainsi une position charnière dans les interactions entre les humains et leur environnement. Les documenter oblige les ethnologues à acquérir des connaissances au sujet des animaux bons à piéger. L'objectif est alors de décrire à la fois l'objet, son fonctionnement, son utilisation, mais aussi la zoologie et l'éthologie des animaux piégés, ainsi que les représentations que s'en font les populations locales. La « description détaillée » de chaque piège est la même que celle de tous les objets techniques : elle doit comporter, selon Mauss (1927-1928 : 299), une enquête lexicale (ou « philologique »), une documentation photographique et cinématographique et différents croquis (« croquis mécanique » notamment). Elle se retrouve souvent associée à une narration des différentes séquences du piégeage, non plus du point de vue des piégeurs humains, mais de celui des animaux piégés. Le dessin, surtout, s'avère incontournable. Montandon indique ainsi que « la description » (au sens de représentation graphique) des pièges « fera mieux saisir la caractéristique [des différents types de pièges] que ne le ferait la description théorique des mécanismes respectifs » (Montandon 1934 : 219)⁵. La plupart des premiers ethnologues professionnels, en particulier ceux et celles étudiant des sociétés d'Afrique subsaharienne, ont donc collecté, documenté et dessiné des pièges et ont écrit à leur sujet. Passage obligé des monographies, la description des techniques de chasse et de pêche conduisait évidemment à présenter les techniques de piégeage des populations étudiées.
- 7 Les ethnologues africanistes français ne sont certes pas les seuls à s'être intéressés aux pièges, mais ils témoignent d'un intérêt spécifique (sinon d'un engouement) pour ces objets, à commencer par le plus fameux d'entre eux, Marcel Griaule. Cela s'explique par l'intérêt naissant pour l'ethnozoologie et la technologie, et également par leur goût pour la chasse, dans un contexte où la figure du capteur d'animaux sauvages est particulièrement valorisée (Rothfels 2002) et où le tourisme cynégétique se développe dans les colonies africaines de la France. La passion cynégétique de nombreux ethnologues africanistes de l'époque, parfois même leurs pratiques de piégeage, constitue ainsi l'une des pistes explicatives concernant le statut particulier des pièges dans leurs recherches. Elle permet également de comprendre autrement la mobilisation du champ sémantique de la capture, voire de la prédation, dans les descriptions de leurs gestes de collecte, et plus largement de réfléchir aux affinités épistémologiques entre la chasse et l'ethnographie. L'intérêt des premiers ethnologues africanistes français pour les engins de capture prend donc sens à l'articulation du « paradigme de la collecte » (De L'Estoile 2005, Debaene 2006) et du « paradigme de la chasse » (Bondaz 2011, 2015a) qui s'observent en Afrique, à la fin de la période coloniale, dans la constitution des savoirs ethnographiques⁶.

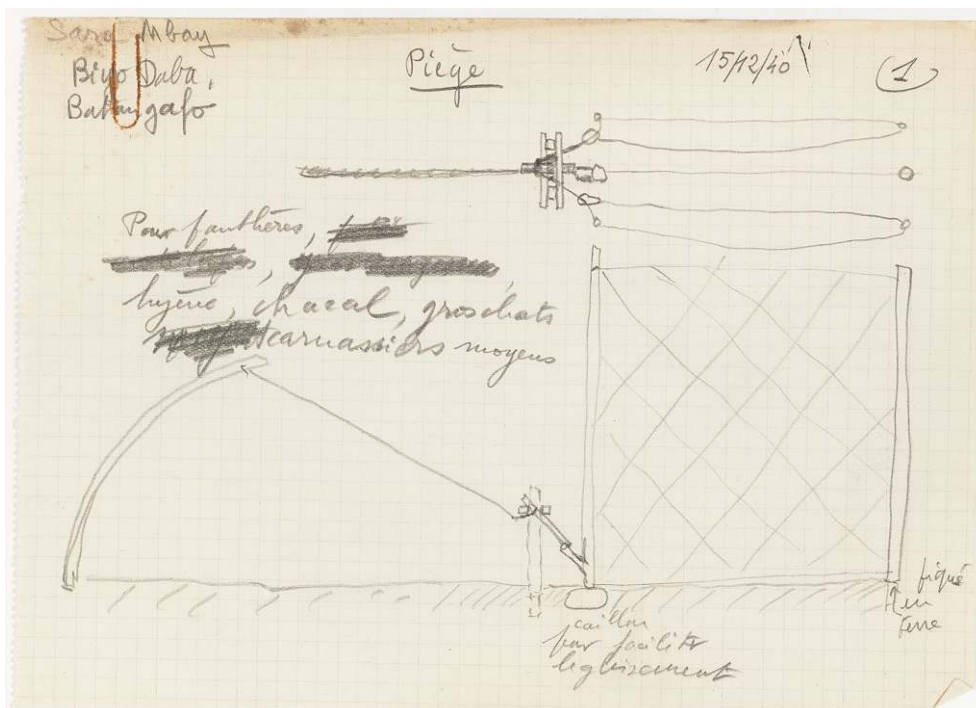
Les pièges de Marcel Griaule

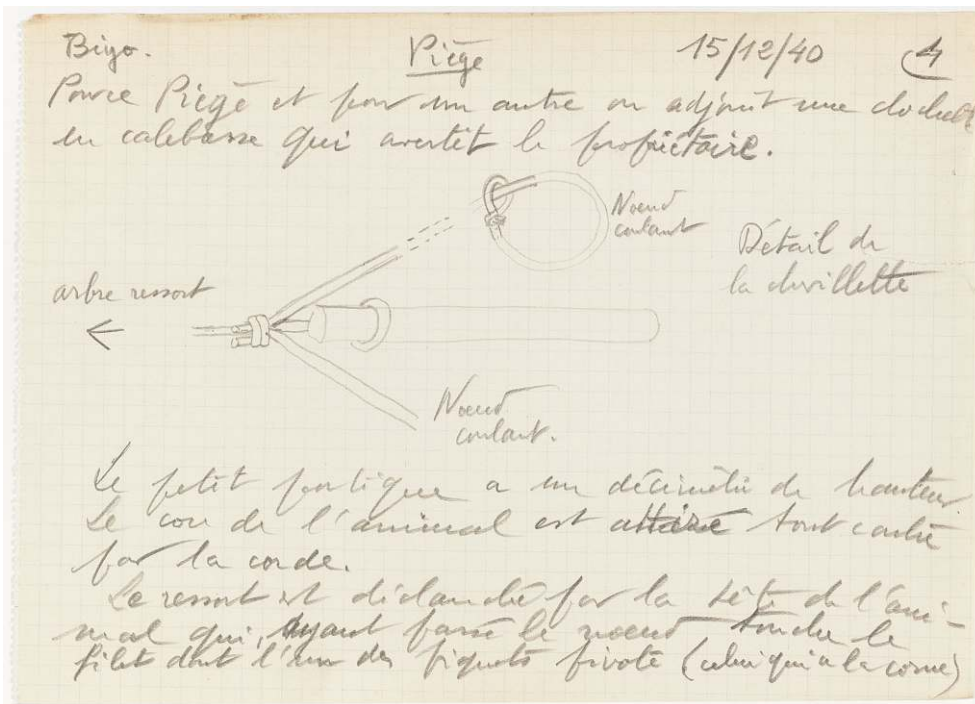
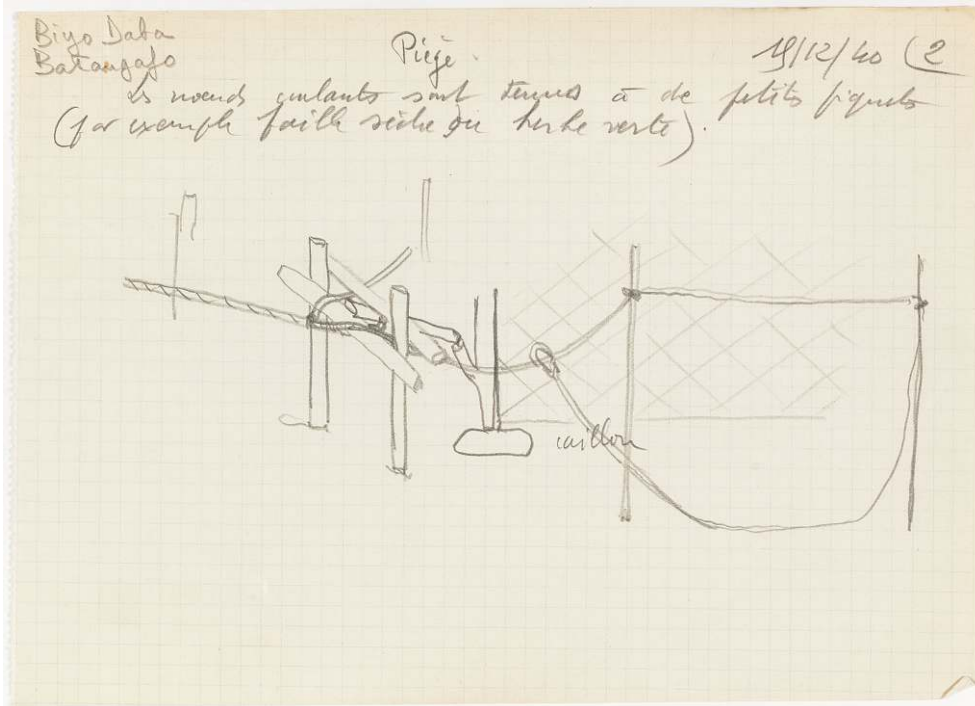
Dès les premières missions ethnographiques françaises, des collectes de pièges sont organisées. Considérée comme fondatrice de l'ethnologie française, la fameuse mission Dakar-Djibouti, dirigée par Griaule, en récolte près d'une trentaine entre 1931 et 1933⁷.

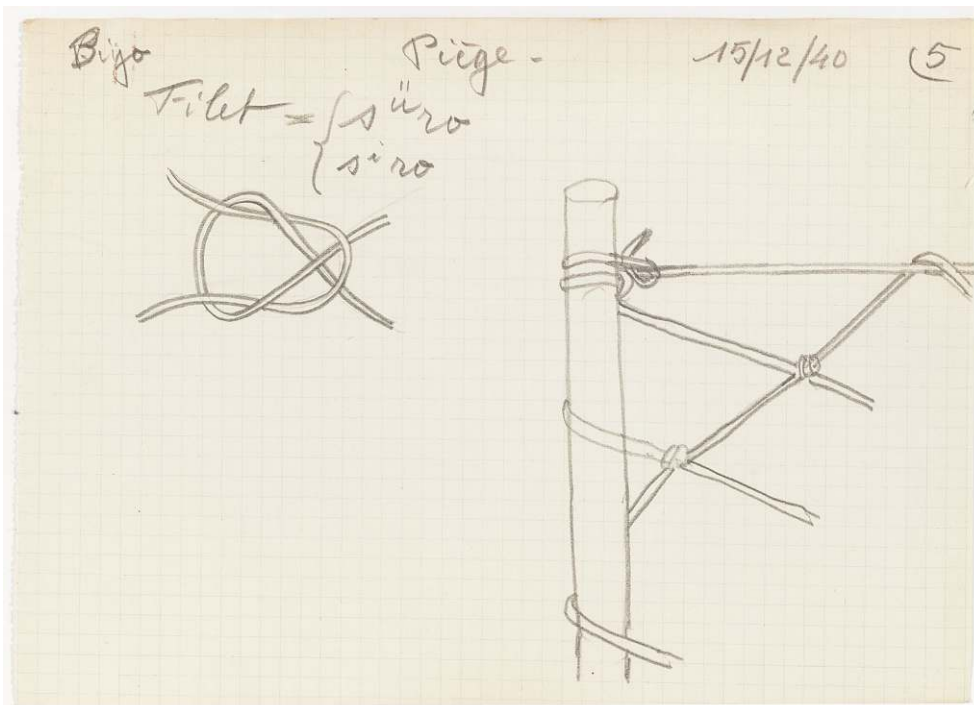
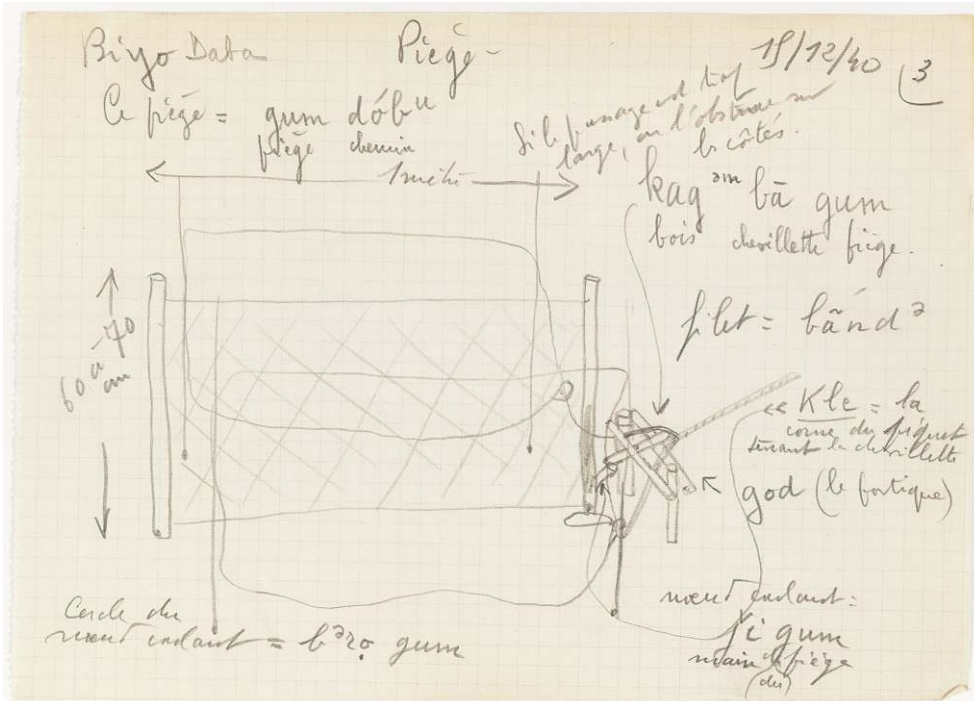
Avant le départ de la mission, son secrétaire-archiviste, Michel Leiris, avait rédigé des *Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques* sous la houlette de Griaule, en reprenant les préceptes de Mauss (Griaule et Leiris 1931). Dans la catégorie « Machinerie » figurent, parmi d'autres objets à collecter, les « pièges (trappes, trébuchets, nasses, etc.) ». Ils sont aussi classés dans la catégorie « Acquisition », dans les deux sous-catégories que sont la « Chasse » et la « Pêche ». La liste des objets à collecter pour documenter les techniques cynégétiques d'une population donnée est détaillée ainsi : « Chasse : armes, pièges, filets, palissades à chicane, appeaux, déguisements. Sous-produits du gibier : os, fourrures, peaux, boyaux »⁸.

- 8 Lors de la mission, vingt-six pièges sont rassemblés, dès les débuts de la traversée du continent (six d'entre eux sont collectés les 6 et 7 juillet 1931, dans les environs de Bafoulabé, au Soudan français) et jusqu'en Ethiopie. La plupart sont photographiés et mis en fiche, avec indications des noms vernaculaires, mesure des différents éléments et croquis, autant d'informations permettant de dresser leur « fiche descriptive ». Une hyène prise dans un piège est même photographiée par la mission lors de son passage à Kita (Soudan français) en juillet 1931. Sur les fiches, les croquis sont généralement centraux : ils doivent permettre de comprendre le fonctionnement des pièges, en fléchant les différents éléments qui les composent ou en indiquant leur mesure ou leur matériau. Parce qu'ils « exigent une technique ou un maniement spécifique », les pièges font partie des objets les plus dessinés par les membres de la mission, et par Griaule en particulier (Jolly 2016).

3.







Cinq fiches de description d'un piège, Marcel Griaule, Tchad, 15 décembre 1940

Bibliothèque Éric-de-Dampierre, MAE, université Paris Ouest Nanterre La Défense,
fmg_d_a_05_13_019.

- 9 Ce travail de collecte et de documentation des pièges a lieu parallèlement à des collectes zoologiques, les membres de la mission ayant pour objectif de rapporter au Muséum national d'histoire naturelle de Paris des animaux naturalisés, et des animaux vivants. Ces « captures scientifiques » sont parfois effectuées à l'aide de pièges (dans les fiches « zoologiques » ou « ethnozoologiques » de la mission sont indiqués, comme mode d'acquisition des spécimens zoologiques, des pièges à ressort ou des trappes). Cette

activité de piégeage est surtout le fait des auxiliaires locaux des ethnologues ou de chasseurs apportant leurs prises à la mission. Pièges et animaux piégés rentrent donc conjointement dans les collections tout au long du trajet. Lors des missions que Griaule organise ensuite, ces collectes de pièges se poursuivent (de même d'ailleurs que les collectes zoologiques). Un piège est collecté à l'occasion de la mission Sahara Soudan (1935), puis une quinzaine tout au long de la mission Sahara-Cameroun (1936-1937), et enfin deux pendant la mission Lebaudy-Griaule (1938-1939). Ces collectes sont dues soit à Griaule lui-même, soit à d'autres membres de ses équipes. Jean-Paul Lebeuf en collecte et en documente plusieurs au Tchad et au Cameroun, dont il photographie parfois la démonstration qu'en font ses informateurs⁹. Au pays dogon, c'est surtout Solange de Ganay qui rassemble et documente des pièges. Le 10 janvier 1939 par exemple, elle dessine, décrit et collecte un piège à souris à Sanga¹⁰. L'année suivante, en décembre 1940, elle demande à Biyo Daba, qui travaille pour elle à Paris et qui est originaire du Tchad, de faire la démonstration de plusieurs pièges collectés dans son pays. Griaule produit alors cinq fiches et sept croquis pour un seul piège pour gros mammifères observé au Tchad le 15 décembre 1940 et documente deux pièges à rongeurs.

- 10 C'est une véritable opportunité pour lui : il est en train de rédiger pour la revue *Mammalia* un long article classant et décrivant trente-et-un pièges pour petits mammifères observés ou collectés lors de ses différentes missions¹¹. Pour l'essentiel, l'ethnologue met en forme les données rapportées dans les diverses fiches de collecte ou de missions, fournissant au lecteur la date et le lieu de la collecte, le nom vernaculaire du piège, la description technique et les dimensions des différents éléments, les animaux ciblés et enfin les dessins des pièges (une vue générale du piège plus, parfois, une coupe ou un détail). Après la parution de l'article, ces dessins seront d'ailleurs découpés dans un tiré-à-part pour être collés au verso des fiches descriptives de ceux des pièges qui sont conservés au musée de l'Homme. La description détaillée proposée dans l'article, à la fois textuelle et visuelle, doit permettre, selon Griaule, de donner au lecteur « une idée de l'esprit d'observation et de l'ingéniosité des indigènes dans la construction d'appareils qui témoignent sans doute des premières tentatives mécaniques de l'humanité » (Griaule 1940 : 94).
- 11 L'ethnologue indique cependant que plusieurs des pièges décrits sont fabriqués et utilisés par les enfants. C'est notamment le cas d'un piège à rat collecté à Bafoulabé lors de la mission Dakar-Djibouti, le 6 juillet 1931, présenté comme un « travail d'enfant » (*ibid.* : 104). L'intérêt de Griaule pour les pièges se situe en effet au croisement non seulement de la chasse et de la technologie, mais du jeu. Il avait déjà accordé une place aux pièges fabriqués par les enfants dans ses deux inventaires de jeux abyssins et dogons, respectivement publiés en 1935 et 1938 (Griaule 1935, 1938a) et utilisé le même procédé descriptif, dans une visée clairement encyclopédiste (Jolly 2009 : 169)¹². Les pièges enfantins étaient présentés comme des modèles réduits ou des imitations ludiques des techniques de chasse des adultes¹³. Outre la logique de l'inventaire, ces affinités entre la chasse et le jeu expliquent sans doute la démarche de Griaule, dont les souvenirs d'enfant refont peut-être surface. Décrivant un combat de hyènes entendu la nuit pendant la mission Sahara-Cameroun, il écrit :
- « On avance avec une envie folle d'être témoin. Aucun désir ne lui est comparable, sauf celui de prendre son premier pinson au piège quand on a six ans. » (Griaule 1943 : 39).

4.

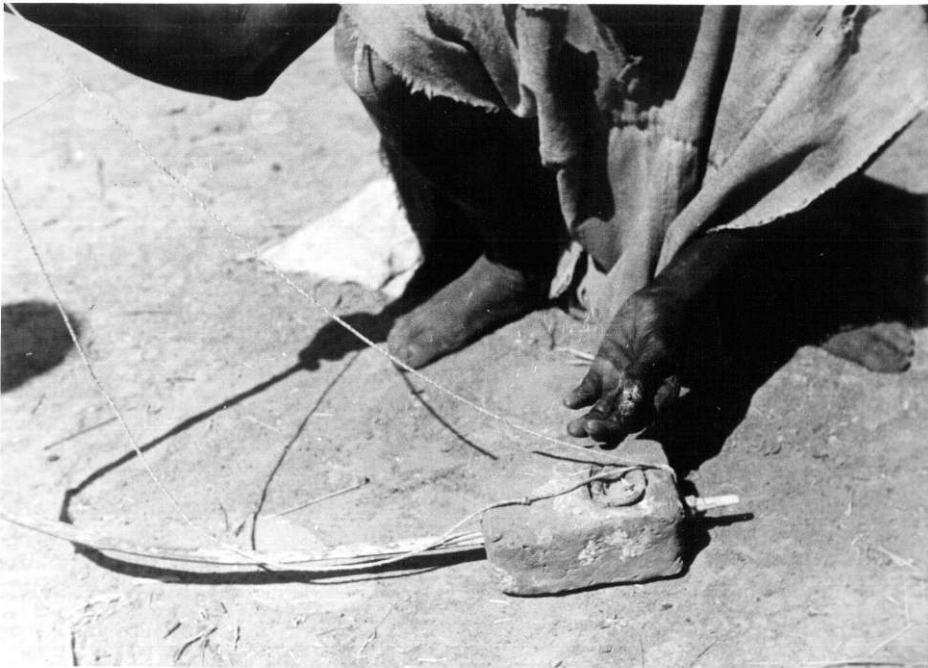
35.8.1

(32)



35.8.2

(33)





35-8-3

(34)

35-8-4

(35)



Série de quatre photographies d'un piège à rats, Marcel Griaule, Sanga, 1935

Bibliothèque Éric-de-Dampierre, MAE, université Paris Ouest Nanterre La Défense, fmg_E_a_03_L_08.

- 12 Avant la guerre mondiale, l'étude des pièges est donc d'abord, pour Griaule, envisagée sous l'angle des techniques d'acquisition (pour ce qui concerne le monde des adultes) et sous celui du jeu (quand ils sont liés aux mondes des enfants). Dans les deux cas, il les envisage comme des « machines » ou des « machineries » (pour reprendre la terminologie maussienne) composées de divers éléments devant tous être décrits de manière détaillée.

Dans les cours qu'il donne à ses étudiants à partir de 1942, l'exemple du piège lui permet d'insister sur les procédés de fabrication et leur imbrication :

« Un piège à rat dit "à poids coiffant" comprend un fragment dealebasse, une écuelle de terre et une cordelette. L'étude de ces trois matériaux conduira dans trois directions différentes : séchage et découpage d'une courge, modelage d'une écuelle et fabrication d'une cordelette. Cette dernière investigation conduira à des remarques sur certaines formes de nœuds. » (Griaule 1957 : 44-45) ¹⁴.

- 13 Mais les techniques d'acquisition ne sont pas uniquement susceptibles d'ouvrir des pistes de recherche, obligeant à une description approfondie de la fabrication des divers éléments composant les pièges. Elles présentent également, aux yeux de Griaule, des analogies avec les techniques d'enquête. Aux objets de collection envisagés comme des « pièces à conviction » ou à l'ethnologue qu'il comparait volontiers à un détective ou à un juge d'instruction, devant user de différentes ruses pour obtenir des renseignements de la part de ses informateurs (Jolly 2001 : 168), il faut ajouter la figure de l'ethnologue piégeur, quand Griaule explique, à propos des Kotoko : « Ils font parfois la petite bouche pour dévider la vérité, mais un bon piège les met à merci » (1943 : 161). Dans cette analogie entre l'enquête et la chasse, se devinent non seulement le paradigme cynégétique qui caractérise alors l'ethnologie (Bondaz 2011), mais aussi et surtout la méfiance et la suspicion de l'ethnologue vis-à-vis de ses interlocuteurs, révélatrices des rapports de domination dans lesquels ces derniers sont pris et du contexte colonial des pratiques de collectes et d'enquêtes.

Collecter et décrire les pièges

Au-delà des missions Griaule, de nombreux ethnologues africanistes se sont intéressés au piégeage et ont collecté des éléments matériels permettant l'étude des techniques utilisées par les piégeurs locaux. Jusque dans les années 1950, nombre d'entre eux récoltent également des spécimens zoologiques, d'abord pour le compte du Muséum national d'histoire naturelle, puis en lien avec l'Institut français d'Afrique noire (IFAN), créé à Dakar en 1936, assorti ensuite de centres locaux dans les différentes colonies de l'Afrique-Occidentale française, ainsi qu'au Cameroun. En 1941, Francis Nicolas, administrateur colonial sur le point d'être nommé au département d'ethnologie de l'Institut, publie d'ailleurs un article consacré au « piège radié » dans la revue de liaison de l'IFAN (Nicolas 1941). Les zoologistes de l'Institut conseillent de leur côté aux non-spécialistes d'avoir recours aux savoirs et aux techniques de piégeage des chasseurs locaux :

« Le piégeage de petits animaux donne d'excellents résultats, mais c'est un art qui demande une certaine expérience. Il n'est pas donné à chacun, en effet, de piéger honorablement. Ici encore, il vaut mieux s'en remettre à l'indigène qui, à l'aide d'un brin d'herbe ou d'une liane, parviendra à des résultats bien supérieurs à ceux que peuvent donner des machines compliquées et coûteuses. » (Dekeyser & Villiers 1948 : 7).

- 14 Henri Lhote, naturaliste devenu ethnologue, est l'un de ceux qui se passionnent pour l'étude de la chasse. Au cours de ses nombreuses missions dans le Sahara, il collecte une quinzaine de pièges pour le compte du musée d'ethnographie du Trocadéro puis du musée de l'Homme, précisant à chaque fois les conditions d'acquisition et de fabrication, ainsi que les techniques de piégeage. Dans la monographie qu'il consacre aux Touaregs du Hoggar en 1944, il présente succinctement ces dernières, décrivant le piégeage comme

« une méthode paresseuse de la chasse d'autant plus appréciée au Sahara que le gibier est rare, méfiant, et que sa capture suppose toujours une certaine part de chance » (1944 : 241). Il insiste en particulier sur les deux principaux types de pièges utilisés : « le piège à pointes radiales et le piège à torsion en forme d'arc ». Mais c'est dans l'ouvrage qu'il consacre spécifiquement à la chasse chez les Touaregs qu'il expose l'usage et le fonctionnement des différents pièges, proposant à la fois des descriptions détaillées et des récits de chasse (Lhote 1951). Pour les premières, il explique le fonctionnement des pièges, multiplie les dessins et propose une documentation photographique. Il publie notamment une planche de sept photographies permettant de rendre compte des « différentes phases de la pose d'un piège à pointes radiales avec lasso ». Il suit ainsi les principes maussiens de l'utilisation de la photographie pour la documentation des gestes techniques, tout en mobilisant une typologie des pièges inspirée par celle de Montandon (« pièges », « demi-pièges », « pièges vrais », « trappes »)¹⁵. Les récits de chasse servent pour leur part à illustrer les techniques de piégeage en témoignant de son expérience personnelle : chez Lhote, l'observation des techniques d'acquisition se double d'une véritable activité de chasseur. De même, s'il propose « un récit vécu de la chasse à la gazelle », c'est pour donner « un aperçu exact de l'utilisation des pièges » (1951 : 95). Cela lui permet également de décrire les techniques de boucanage, la cuisine des chasseurs et les réparations de pièges sur toute la durée d'une expédition de chasse. En deux semaines, il participe au piégeage et au boucanage de plus de soixante gazelles (*Dorcas neglectas*), ce qui lui fait écrire : « Notre campement était un véritable charnier » (1951 : 99). De piégeur, il raconte même avoir manqué de devenir piégé :

« Alors que je marchais, je déclenchai par mégarde un piège à arbalète qui faillit me casser la jambe. Averti par ce premier incident, je constatai bientôt que toute la région était truffée de pièges. » (1951 : 97)¹⁶.

- 15 L'incident fonctionne (du moins dans le récit que l'ethnologue en fait rétrospectivement) comme le révélateur de l'importance numérique des pièges.
- 16 Bohumil Holas, ethnologue de l'IFAN, est lui aussi piégeur. Dans son « carnet de route » de Côte d'Ivoire, à la date du 24 janvier 1955, il note : « À 8h départ en forêt pour tuer une femelle de léopard (l'une des deux prises aux pièges). Crâne conservé¹⁷. » Spécialiste de l'étude des faits religieux et directeur du musée de l'IFAN à Abidjan, ce passionné de chasse s'investit également dans la valorisation du tourisme cynégétique en Afrique de l'Ouest. Les photographies qu'il prend des pièges observés relèvent donc à la fois d'une démarche ethnographique et d'une logique de valorisation des chasses africaines. Sans s'inscrire dans la même logique, d'autres ethnologues observent ou collectent occasionnellement des pièges sur leur terrain après la seconde guerre mondiale, tels Renée Jung (1948), Marie-José Tubiana ou surtout, chez les Massa du Cameroun, Igor de Garine. Chez ce dernier, l'étude des « techniques d'acquisition » doit permettre de mieux comprendre les pratiques alimentaires des populations étudiées¹⁸.
- 17 Cette orientation, qui déplace l'intérêt pour le piégeage de la chasse vers l'alimentation, se révèle centrale dans le travail de deux autres ethnologues. La première est Idelette Dugast, qui collecte, dès les années 1930, une demi-douzaine de pièges chez les Ndiki du Cameroun. Missionnaire convertie à l'ethnologie, ayant suivi les cours de Mauss en 1933-1934, elle observe de nombreux pièges au cours de ses différents séjours au Cameroun, ce qui lui fournit la matière du chapitre V de la somme qu'elle consacre à la culture matérielle des Ndiki en 1955¹⁹. Dans ce chapitre consacré à la chasse, elle décrit dans le détail les pièges utilisés, classés dans trois catégories : les « Lacets et collets », les

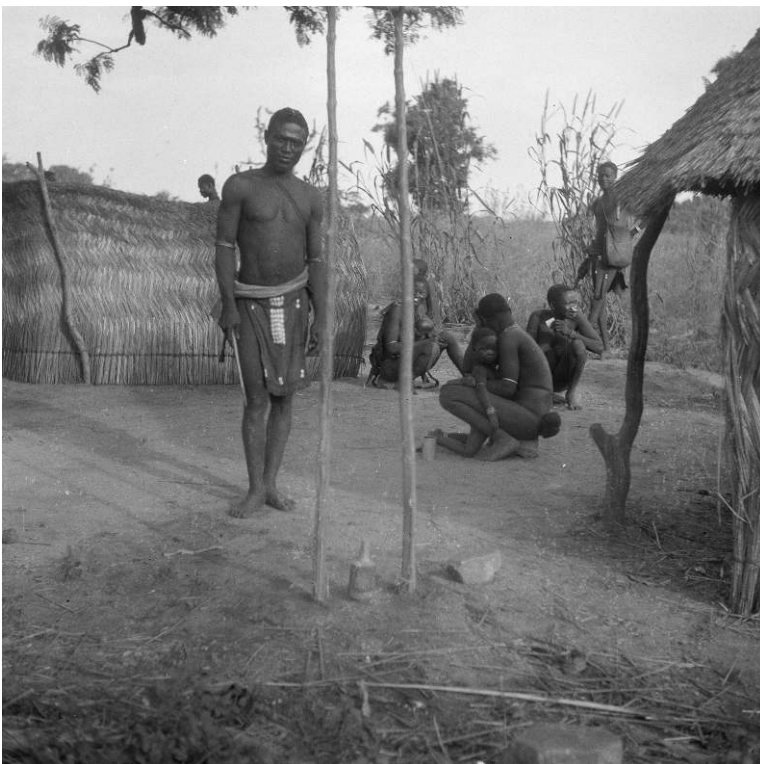
« Assommoirs » et les « Autres pièges » (« piège à porc-épics », « piège à lamelles rayonnantes », autrefois « fosses »). Elle rend hommage à ses informateurs, en notant : « nous avons pu étudier avec quelques hommes et jeunes garçonnets fervents de la chasse aux petits mammifères et aux oiseaux quelques-uns de leurs pièges » (1955 : 202) et en nommant, pour chaque piège, le nom de l'informateur, souvent également démonstrateur. Elle indique le fonctionnement de chaque engin, les matériaux de fabrication, les noms vernaculaires des éléments qui les composent, accompagnant les explications de croquis donnant à voir le piège (parfois dans deux états, enclenché et déclenché). Pour certains d'entre eux, elles proposent différentes vues, de face, de profil, voire de détail. D'autres pièges sont décrits, selon le même principe, dans le chapitre dédié au « confort de la maison » : ce sont deux pièges à souris, d'ailleurs remis au musée de l'Homme en 1938 (Dugast 1955 : 604-606). L'un des deux est décrit en ces termes :

« Le piège à arc (*εκετε*, plur. *βε-*), nécessairement appuyé contre une paroi ou un poteau, est constitué par un arc de bois d'une part, par un rotin d'autre part. L'arc joue le rôle de ressort. À une de ses extrémités il est brisé et recourbé sur lui-même. Le rotin a pour rôle de tendre l'arc : attaché à l'extrémité recourbée, il est ensuite tourné plusieurs fois en boucles lâches autour des deux parties rapprochées. Puis il va à l'autre extrémité de l'arc où il est noué ; enfin il revient s'accrocher, au moyen d'un petit bâtonnet, de façon juste équilibrée, à l'extrémité brisée. L'appât – quelques grains de maïs – est déposé à côté du bâtonnet. Enfin le tout (extrémité brisée de l'arc, les boucles de rotin et l'appât) doit être emprisonné dans une grande feuille en forme d'entonnoir. Ce dispositif empêche la souris d'atteindre l'appât sans passer par les coulants de rotin. Dès qu'elle s'approche pour grignoter le maïs, elle fait remuer le bâtonnet qui se libère. L'arc de bois brusquement se détend, les coulants de rotin se resserrent et la souris s'y trouve prise. » (*ibid.* : 604-605).

- 18 Dugast ne focalise donc pas uniquement sur les pièges liés à la chasse. À l'instar de Denise Paulme chez les Kissi (1954 : 46), elle s'intéresse aux techniques fongicides destinées à préserver les récoltes d'une population d'agriculteurs. Sa principale préoccupation concerne l'alimentation et la nutrition du groupe qu'elle étudie. Les pièges sont donc envisagés à la fois comme des techniques susceptibles d'approvisionner la population en viande et comme des moyens de préserver les réserves de nourriture ²⁰.
- 19 À une époque où les enquêtes nutritionnelles se multiplient dans les colonies françaises, ce n'est pas un hasard si l'intérêt pour les « techniques d'acquisition » se trouve ainsi réorientée. Dans la même logique, Marcel Soret, l'ethnologue chargé de l'enquête nutritionnelle au sein de la mission anthropologique de l'Afrique-Occidentale française ²¹, intègre les pièges dans ses recherches. Issu de la première promotion du Centre de Formation aux Recherches Ethnologiques, en 1946-1947, il avait d'ailleurs consacré son rapport de stage à la « classification et la répartition des pièges pour la chasse terrestre ²² ». Il reprend la classification proposée par Leroi-Gourhan, qui dirige le Centre, considérant par exemple les battues comme une forme de « piège à récipient » (1945a [1973] : 87). Dans le premier rapport d'enquête qu'il remet à l'Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer, consacré au cercle de Dalaba en Guinée, Soret dresse la description technique du lacet à ressort utilisé par les enfants et décrit les battues visant à détruire les singes (1949 : 44-45), regrettant que la population étudiée ne pratique quasiment pas la chasse et ne lui fournisse pas l'occasion d'observer de plus nombreux pièges. La mission anthropologique de l'AOF photographie par ailleurs des pièges à rats destinés à protéger les greniers et les maisons (photographies qui sont cependant classées dans la catégorie « Acquisition. Chasse » au musée de l'Homme). À la sortie de la guerre mondiale, le piégeage n'est plus uniquement envisagé comme une technique prédatrice,

mais comme un moyen de normaliser ou de rationaliser la gestion des stocks de nourriture et les plans d'aide à l'agriculture.

5.



Deux photographies du piège *pusân*, Jean-Paul Lebeuf, Tchad, octobre 1936
Bibliothèque Éric-de-Dampierre, MAE, université Paris Ouest Nanterre La Défense,
fleb_D_b_01_01_041_001.

De l'objet technique à l'œuvre d'art

Chez Griaule, c'est cependant une autre orientation qui s'observe après la seconde guerre mondiale, le conduisant à envisager le piégeage moins en tant que technique cynégétique ou ludique qu'en tant que forme artistique. Dès les années 1930, l'ethnologue avait développé l'idée selon laquelle les techniques de piégeage des chasseurs dogon rejouaient des récits mythiques de capture, ce dont témoignerait par exemple le mythe de création du masque *walu*. Ce dernier rapporte que des hommes creusent une fosse dans laquelle ils placent un appât pour capturer une antilope *walu* qui ne cesse d'attaquer leurs troupeaux, mais cette dernière parvient à s'extirper du piège et les attaque, tuant l'un d'entre eux avant d'être elle-même abattue. Pour se protéger de son *nyama* (sa force vitale)²³, un masque est taillé « à l'image de la bête » (Griaule 1938b : 444-447)²⁴. Le mythe d'origine du masque de l'oiseau picoreur *dobu* est pour sa part résumé ainsi :

« Un homme confectionna un piège qu'il plaça près du nid d'un dobu. L'oiseau, picorant le mil placé comme appât, fût pris et servit de modèle pour un masque » (*ibid.* : 500).

- 20 Griaule note d'ailleurs que les mouvements de danse du masque *dobu* sont identiques à ceux du *walu*, sans creuser plus avant le fait que leurs mythes d'origine ont en commun d'être des récits de piégeage. Ces masques et ces danses témoignaient de l'importance du piégeage pour les Dogon, invitant l'ethnologue à analyser les aspects techniques et ludiques des pièges, mais aussi les récits mythiques dont ils sont parfois le support et les formes artistiques (des masques en l'occurrence) auxquelles ils se retrouvent potentiellement associés.
- 21 De même que, sur le plan technique, les pièges servent à capturer les animaux, sur le plan mythique, certains masques auraient pour fonction, selon les explications des informateurs de Griaule, de capter leur *nyama*. L'ethnologue interprète alors ces derniers comme des supports d'associations entre la vie quotidienne et le mythe, tel que l'a signalé sa disciple Germaine Dieterlen (1989 : 31). Dans le piégeage, la technologie et la mythologie sont imbriquées²⁵. L'anthropomorphisme et le zoomorphisme des masques dogon seraient une sorte de leurre, une technique d'acquisition de principes immatériels. Dans la même logique, les peintures rupestres observées dans les sanctuaires dogons auraient également pour fonction de fixer le *nyama*. Selon Griaule, qui évoque une « technique de défense » (1938b : 614), il est transféré des masques aux signes graphiques.
- 22 Toutefois, c'est seulement après la guerre que Griaule généralise l'idée selon laquelle la mise en image (objets ou dessins) constitue à ses yeux une technique de piégeage de principes immatériels²⁶. Celle-ci doit permettre, dans la perspective griaulienne, de visualiser l'ordre caché des choses, la cohérence de la cosmogonie qu'il s'efforce de découvrir peu à peu (Jolly 2011). Griaule présente dès lors l'art dogon comme « un rouage de la technique religieuse dont le but est de faire abandonner aux âmes leur capital de forces, que l'on capte pour le faire fructifier à nouveau » (1947 : 50). Une telle formule n'est pas sans faire penser à la proposition de Leroi-Gourhan, qui, quelques années plus tôt, définissait les pièges comme des objets techniques permettant de « mettre la force en réserve pour la dépenser au moment propice » (1943 [1971] : 109)²⁷. Les masques ont pour fonction, poursuit Griaule, de « charmer et piéger des principes immatériels pour les fixer dans des bois sculptés ou dans des ornements tressés » (Griaule 1947 : 84). Le piègeur et le sculpteur emploient des techniques similaires pour des fins complémentaires : l'un

prélève dans le monde visible des entités dont la part matérielle est consommée, l'autre capte des principes immatériels pour leur donner une forme visible. Cette mise en image constitue, pour Griaule, une technique de piégeage, ou du moins une forme de leurre. C'est ce qu'il explique à ses étudiants, en mars 1953, lors d'un cours précisément consacré aux techniques :

« À l'origine, lorsque la mort est apparue dans le monde, un individu est mort pour avoir rompu un interdit et il s'est agi de redonner un autre support à sa force vitale, et pour cela on a fabriqué un grand serpent de bois qui représentait cet ancêtre, dans le corps qu'il aurait pu prendre pour mourir. Et bien ce premier grand masque qu'on a ainsi fabriqué a été une sorte de piège tendu au mort, une sorte de piège en ce sens qu'on lui a présenté le corps qu'il aurait dû avoir ; on l'a trompé, on en a fait un spectateur jobard et ce spectateur jobard, avant, envoyait sa force vitale dans le support en question. [...] ils ont voulu tromper la personne sur laquelle on voulait agir d'une manière esthétique en lui présentant un corps semblable à celui qu'il aurait eu, un corps particulièrement avenant, avec des peintures fraîches qui représentaient les zébrures et les taches du gros animal qui aurait dû être sa transformation, de telle sorte que l'individu en question, charmé par le côté esthétique de l'objet, est tombé dans le panneau. »²⁸.

- 23 Cette analogie entre la mise en image et le piégeage paraît préfigurer les analyses intentionnelles de l'œuvre d'art qui seront développées plusieurs dizaines d'années plus tard par Alfred Gell. Prenant pour point de réflexion le rapprochement proposé par Susan Vogel entre un filet de chasse zande et une tête en bronze d'Abomey (Vogel 1988), ce dernier considère en effet que les pièges « communiquent l'idée d'un nœud de relations entre les chasseurs et les proies, à travers des formes matérielles et des mécanismes » (Gell 1996 : 29). Comme Lips avant lui, il les compare à des robots :

« Le piège à flèche en particulier est clairement un modèle de son créateur, car il doit se substituer à lui ; chasseur de remplacement, il chasse pour son propriétaire. Il s'agit en fait d'un automate ou d'un robot dont le projet incarne celui de son constructeur. » (1996 : 27).

- 24 Les œuvres d'art, selon Gell, partagent avec les pièges la capacité de mettre en réserve l'intentionnalité de leur créateur pour agir en son absence : elles sont dotées d'une capacité d'action, ou *agency* (Gell 1998)²⁹. Les pièges servent ainsi de modèles pour comprendre les relations entre le créateur et les spectateurs d'une œuvre d'art ou, à leur tour, être eux-mêmes analysés comme des œuvres d'art, en fonction du contexte ethnographique.
- 25 Griaule, en passant de l'analyse des techniques de piégeage à celle de la mise en image, invite à réfléchir à la description des techniques d'acquisition non plus seulement sur le plan méthodologique, mais sur le plan épistémologique. Les pratiques de collecte et de documentation des pièges fournissent un modèle pour penser les méthodes des ethnologues : la description et la figuration (dessin, photographie, film) des pièges permet de capter des informations concernant leur fabrication, leur fonctionnement, leurs usages, les animaux qu'ils ciblent, ou encore leur efficacité technique et rituelle. Les affinités entre la figure de l'ethnologue et celle du piègeur, la capture textuelle et visuelle des faits culturels, le plus souvent implicite dans l'ordinaire des collectes ethnographiques, s'affirme davantage avec le film ethnographique, dont l'objectif est très clairement de saisir sur le vif les faits et d'en conserver vivante l'image. Filmer la chasse revient alors à redoubler la capture, comme le décrit Noël Ballif à propos de la chasse au filet des Pygmées Babenga, filmée par Jacques Dupont, suivant les chasseurs dans le piège tendu par leurs filets (Ballif 1954 : 128-131), ou comme Rouch le mettra plus tard en place,

ayant recours à un piège à loup européen pour pouvoir filmer une chasse au lion (Colleyn 2008)³⁰. Ce dernier ne compare-t-il pas, ailleurs, la captation filmique, cette « chasse d'images », à la capture sorcière de ces principes immatériels désignés sous le nom de « doubles » (Rouch 1973 : 542)³¹ ?

- 26 L'ethnologue-réalisateur apparaît alors, dans cette affirmation d'une correspondance entre le piège et l'image, étonnamment proche de Mérite. Ce dernier, en effet, n'était pas uniquement l'auteur d'un ouvrage de référence sur les pièges, d'ailleurs cité dans le *Manuel d'ethnographie* de Mauss ; il était lui-même possesseur d'une importante collection d'engins de capture (dans les années 1930, cette collection était sans doute la plus importante au monde³²), constituée grâce à un chinage assidu sur les brocantes, qu'il qualifiait de « chasse aux "divers" » (Mérite 1942 : 321), et à un vaste réseau de correspondants, médecins et administrateurs coloniaux notamment. C'est du reste à ces derniers qu'était dédié le dernier chapitre de son livre, malicieusement intitulé « À ceux qui se laissèrent prendre si obligeamment à mon piège ». Mais Mérite était également peintre et sculpteur animalier, s'efforçant lui-même de capturer les animaux de la manière la plus vivante possible, un peu à la manière dont, selon Griaule, les signes graphiques des Dogon fixent le principe vital des bêtes. La documentation des pièges, la constante obligation d'en passer par l'image pour rendre mieux compte de leur complexité et de leur fonctionnement, déplace ainsi la question de la description des techniques à celle des techniques de description. En ce sens, le bon mot de Mérite, sa présentation du collectionneur de pièges en piègeur, est peut-être moins anecdotique qu'il n'y paraît. Le redoublement de la collecte, que signalent l'acquisition et la figuration de pièges par les premiers ethnologues professionnels français, ouvre en effet, au-delà des analogies, la question de la part esthétique et de la qualification artistique des objets techniques.

BIBLIOGRAPHIE

- Bahuchet, S. 1983 « Langage, discours et techniques des Pygmées Aka de Centrafrique », *Techniques&Culture* 1 : 101-120.
- Bahuchet, S. & I. de Garine 1989 « L'art du piégeage en forêt » in C. M. Hladik, S. Bahuchet et I. de Garine dir. *Se nourrir en forêt équatoriale. Anthropologie alimentaire des populations des régions forestières humides d'Afrique*. Paris : UNESCO/MAB : 24-25.
- Bahuchet, S. & R. Pujol 1975 « Étude ethnozoologique de la chasse et des pièges chez les Isongo de la forêt centrafricaine », *L'homme et l'animal (premier colloque d'Ethnozoologie)*. Paris : Institut international d'ethnoscience : 181-192.
- Baillot, H. 2010 « De la mission à l'ethnologie. Le parcours d'Idelette Allier au Cameroun (1930-1936) », *Histoire et missions chrétiennes* 4 (16) : 109-129.
- Ballif, N. 1954 *Les danseurs de Dieu. Chez les Pygmées de la Sanga*. Paris : Hachette.
- Bondaz, J. 2011 « L'ethnographie comme chasse. Michel Leiris et les animaux de la mission Dakar-Djibouti », *Gradiva* 13 : 162-181.

- 2015a « Bêtes de terrain. Savoirs et affects dans l'invention de l'ethnozoologie », *Anthropologie et Sociétés* 39 (1-2) : 37-59. doi : 10.7202/1030838ar.
- 2015b « Ethnozoologie » in Éric Jolly & Marianne Lemaire dir. *Cahier Dakar-Djibouti*. Meurcourt : Éditions Les Cahiers : 1055-1064.
- 2016 « Ethnozoologie », *À la naissance de l'ethnologie française. Les missions ethnographiques en Afrique subsaharienne (1928-1939)*. [En ligne] : <http://naissanceethnologie.fr/files/pdf/52.pdf>.
- 2018 « De l'herbier à l'arbre cosmique. L'École Griaule et l'ethnobotanique (1926-1965) » in D. Juhé-Beaulaton & V. Leblan dir. *Collectes et savoirs naturalistes de terrain. Des explorateurs aux collections de Muséums*. Paris : Éditions du Muséum national d'Histoire naturelle : 349-383.
- Bonnecase, V. 2009 « Avoir faim en AOF. Investigations et représentations coloniales (1920-1960) », *Revue d'histoire des sciences humaines* 21 : 151-174.
- Buob, B. 2017 « Splendeur et misère de la ciné-transe. Jean Rouch et les adaptations successives d'un terme "mystérieux" », *L'Homme* 223-224 (3) : 185-220.
- Colleyn, J.-P. 2008 « Jean Rouch à portée des yeux », *Cahiers d'études africaines* 191 : 585-605.
- Daget, J. 1949 « La pêche dans le delta central du Niger », *Journal de la Société des Africanistes* 19 (1) : 1-79.
- Debaene, V. 2006 « "Etudier des états de conscience". La réinvention du terrain par l'ethnologie, 1925-1939 », *L'Homme* 179 : 7-62.
- Dekeyser, P. L. & A. Villiers 1948 *Récolte et préparation des collections zoologiques*. Dakar : I.F.A.N.
- Dieterlen, G. 1989 « Mythologie, histoire et masques », *Journal des africanistes* 59-1-2 : 7-38.
- Dugast, I. 1955 *Monographie de la tribu des Ndiki (Banen du Cameroun)*. Paris : Institut d'ethnologie.
- Gell, A. 1992 « The Enchantment of technology and the technology of enchantment » in J. Coote & A. Shelton dir. *Anthropology, Art and Aesthetics*. Oxford : Oxford University Press : 40-63.
- 1996 « Vogel's net. Traps as artworks and artworks as traps », *Journal of Material Culture* 1 (1) : 15-38.
- 1998 *Art and Agency : An Anthropological Theory*. Oxford-New York : Clarendon Press.
- Griaule, M. 1931 « Attaches et nœuds abyssins », *Journal de la Société des Africanistes* I (1) : 27-42.
- 1935 *Jeux et divertissements abyssins*. Paris : Librairie Ernest Leroux.
- 1938a *Jeux dogons*. Paris : Institut d'ethnologie.
- 1938b *Masques dogon*. Paris : Institut d'ethnologie.
- 1940 « Quelques pièges indigènes africains pour petits mammifères », *Mammalia* IV (3-4) : 94-112.
- 1947 *Arts de l'Afrique noire*. Paris : Les éditions du Chêne.
- 1948 *Dieu d'eau. Entretiens avec Ogotemméli*. Paris : Les éditions du Chêne.
- 1957 *Méthode de l'ethnographie*. Paris : Presses universitaires de France.
- Griaule, Marcel & Michel Leiris 2015 [1931] « Instructions sommaires pour les collecteurs d'objets ethnographiques. Paris : Musée d'ethnographie et Mission scientifique Dakar-Djibouti » in É. Jolly & M. Lemaire dir. *Cahier Dakar-Djibouti*. Meurcourt : Éditions Les Cahiers : 169-207.
- Haudricourt, A.-G. 1968 « La technologie culturelle. Essai de méthodologie » in J. Poirier dir. *Ethnologie Générale*. Paris : Gallimard : 731-880.

— 2010 *Des gestes aux techniques. Essai sur les techniques dans les sociétés pré-machinistes* (présenté et commenté par Jean-François Bert). Paris-Versailles : Éditions de la MSH-Éditions Quae.

Jolly, É. 2001 « Marcel Griaule, ethnologue : la construction d'une discipline (1925-1956) », *Journal des africanistes* 71 (1) : 149-190.

— 2009 « Des jeux aux mythes. Le parcours ethnographique de Marcel Griaule », *Gradhiva* 9 : 164-187.

— 2011 « Écriture imagée et dessins parlants », *L'Homme*, 200 : 43-82.

— 2016 « Les collectes d'objets ethnographiques », *À la naissance de l'ethnologie française. Les missions ethnographiques en Afrique subsaharienne (1928-1939)*. [En ligne] : <http://naissanceethnologie.fr/files/pdf/49.pdf>.

Jung, R. 1948 « Piège à porc-épic », *Journal des Africanistes* 18 (2) : 129-133.

L'Estoile, B. de 2005 « "Une petite armée de travailleurs auxiliaires" : la division du travail et ses enjeux dans l'ethnologie française de l'Entre-deux-guerres », *Cahiers du Centre de recherche historique* 36 : 31-59. doi : 10.4000/ccrh.3037.

Lebeuf, J.-P. 1987 « Le fer, le bois et la fibre », in *Ethnologiques. Hommages à Marcel Griaule*. Paris : Hermann : 217-238.

Lemonnier, P. 1983 « L'étude des systèmes techniques, une urgence en technologie culturelle », *Techniques&Culture* 1 : 11-34.

— 1993 « L'anguille chez les Ankave-Anga : matérialité et symbolique du piégeage », in C.-M. Hladik et al. dir. *L'Alimentation en forêt tropicale : interactions bioculturelles et applications au développement*. Paris : UNESCO : 1013-1026.

Leroi-Gourhan, A. 1943 *L'Homme et la matière*. Paris : Albin Michel.

— 1945a *Milieu et techniques*. Paris : Albin Michel.

— 1945b « Leçon d'ouverture du cours d'ethnologie coloniale », *Les Études rhodaniennes*, 20 (1-2) : 25-35.

Lhote, H. 1944 *Les Touaregs du Hoggar*. Paris : Payot.

— 1951 *La chasse chez les Touaregs*. Paris : Amiot-Dumont.

Lips, J. E. 1927 « Die Fallensysteme d. Naturvölker », *Ethnologica* III. Leipzig : Ernst Wiegand : 123-283.

— 1951 *Les origines de la culture humaine*. Paris : Payot.

Mauss, M. 1934a « Fragment d'un plan de sociologie générale descriptive », *Annales sociologiques* A (1) : 1-56, in M. Mauss 1969 *Œuvres* 3. Paris : Les éditions de Minuit : 303-358.

— 1934b « [Catégories collectives et catégories pures] lettre écrite à la suite d'une communication de C. Serrus, "La psychologie de l'intelligence et la linguistique", extraite du *Bulletin de la Société française de philosophie* 34, in M. Mauss 1969 *Œuvres* 2. *Représentations collectives et diversité des civilisations*. Paris : Les Editions de Minuits : 148-152.

— 2004 [1947] *Manuel d'ethnologie*. Paris : Payot.

Mérite, E. 1927a « Différents engins pour la capture des animaux », *L'Ethnographie* 15-16.

— 1927b « Les engins de capture », *L'Homme préhistorique* 14^e année (1-2) : 1-8.

— 1942 *Les pièges. Étude sur les engins de capture utilisés dans le monde*. Paris : Payot.

- Montandon, G. 1934 *Traité d'ethnologie culturelle. L'ologénèse culturelle*. Paris : Payot.
- Nicolas, F. 1941 « Autour du piège radié », *Notes africaines* 12 : 59-61.
- Paulme, D. 1952 « La femme africaine au travail », *Présence Africaine* 13 : 116-23.
- 1954 *Les gens du riz*. Paris : Plon.
- Pedrals, D.-P. de 1948 *Antilopes et calebasses*. Paris : Durel Éditeur.
- Rothfels, N. 2002 *Savages and Beasts. The Birth of the Modern Zoo*. Baltimore and London : John Hopkins University Press.
- Rouch, J. 1971 « Essai sur les avatars de la personne du possédé, du magicien, du sorcier et de l'ethnologue » in *La Notion de personne en Afrique noire*. Paris : CNRS : 528-544.
- Schlanger, N. 2012 « Une technologie engagée. Marcel Mauss et l'étude des techniques dans les sciences sociales » in M. Mauss, *Techniques, technologie et civilisation* (édité et présenté par N. Schlanger). Paris : Presses Universitaires de France : 17-134.
- Sibeud, E. 2012 « A useless colonial science ? Practicing anthropology in the french colonial empire, circa 1880-1960 », *Current Anthropology* 53 (5) : S83-S94.
- Soret, M. 1949 *Modes de vie et niveaux de vie dans le cercle de Dalaba (première partie)*. Paris : Office de la Recherche Scientifique Outre-Mer (rapport dactylographié).
- Testart, A. 1984 « La classification des méthodes de chasse », *Techniques&Culture* 3 : 119-129.
- Vérité, M. 2010 *Henri Lhote. Une aventure scientifique au Sahara*. Paris : Ibis Press.
- Vogel, S. dir. 1988 *ART/artifact : African Art in Anthropology Collections*. New York : Museum for African Art.

NOTES

1. Dès la décennie précédente, Bahuchet avait d'ailleurs insisté sur l'importance du piégeage chez plusieurs populations centrafricaines, dans une double perspective technologique et ethnozoologique – dans ce qu'il appelait alors une perspective d'« ethnologie écologique » (voir en particulier Bahuchet & Pujol 1975). Ces travaux étaient basés sur une enquête de terrain commencée dès 1969, avec constitution de séries de photographies documentant les différentes techniques de piégeage.
2. Mauss, cherchant à définir la technique au-delà de la diversité des techniques, notait : « Nos techniques [...] ont partout les mêmes fondements, ou scientifiques (mécanique, etc.), ou empiriques (ethnobotanique, ethnozoologie, etc.) » (Mauss 1934b : 152). Sur la question du rapport de Mauss à la technologie, voir Nathan Schlanger 2012.
3. Mérite a également participé aux expéditions du duc d'Orléans en 1905 et 1909 avant d'être recruté comme maître de dessin animalier au Muséum. L'ouvrage de Montandon a fait référence quelques années, mais son approche raciste et sa collaboration avec le régime de Vichy ont très largement discrédité son travail.
4. Lips intitule son chapitre « le premier robot ». Il développe ainsi : « Le jour vint où l'homme accomplit cette première révolution : dresser une machine qui, pour la première fois, allait travailler pour lui, en son absence. Son intelligence avait créé le robot. Le miracle fut réalisé par le piège. » (Lips 1951 : 64).
5. C'est d'ailleurs, selon lui, la difficulté de décrire et de dessiner les différents éléments des pièges qui explique la regrettable absence d'un inventaire généralisé des pièges (Montandon 1934 : 218).

6. Les données présentées dans cet article sont issues de recherches menées dans différentes archives, en particulier celles de la Bibliothèque Éric-de-Dampierre du Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative (Nanterre) et celles du musée du quai Branly-Jacques Chirac. Je remercie Marie-Dominique Mouton, Frédéric Dubois et Sarah Frioux-Salgas pour leur accueil à chaque fois chaleureux et efficace, ainsi qu'Éric Jolly pour la lecture qu'il a bien voulu faire d'une première version de ce texte.

7. Dès sa première enquête de terrain, en Ethiopie en 1928, Griaule avait commencé à s'intéresser aux pièges, par exemple en photographiant un « petit piège à léopard » dans la région d'Harrar. Trois ans plus tard, il mentionnait la question des techniques de capture dans un texte consacré aux « nœuds abyssins » (Griaule 1931).

8. La question des « pièges de pêche » ne sera pas traitée dans cet article, faute de place. Bien qu'elle retienne moins l'attention des ethnologues que celle des « pièges de chasse », elle soulève des questions similaires de description, de nomination et de classification. Jacques Daget, dans son étude sur la pêche dans le delta du Niger, distingue par exemple les nasses, les barrages et les pièges (Daget 1949).

9. Les données qu'il collecte alors au sujet des techniques de piégeage chez les Fali, complétées par d'autres plus récentes, lui fourniront la matière d'un article tardif, publié en hommage à Griaule (Lebeuf 1987).

10. Solange de Ganay, dessin de piège à souris, 10 janvier 1939 (sgd_B_b_02).

11. Créée en 1936 par le zoologiste Edouard Bourdelle, la revue *Mammalia* est éditée par le Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

12. De manière révélatrice, une fiche consacrée à un piège collecté en Ethiopie lors de la mission Dakar-Djibouti avait d'ailleurs d'abord été intitulée « Jeu ».

13. Cette idée se retrouve sous la plume de nombreux autres ethnologues. Denise Paulme, par exemple, généralisait ainsi : « Les jeunes garçons commencent leur apprentissage technique dès l'âge de cinq ou six ans et s'ingénient à fabriquer des arcs, des flèches, aussi des pièges de types différents pour capturer rats, lézards, crapauds, poissons... » (Paulme 1952 : 117).

14. La *Méthode de l'ethnographie* de Griaule est publiée de façon posthume en 1957 par sa disciple Germaine Dieterlen, sur la base des notes de cours du professeur.

15. Lhote a épousé la fille de Montandon. Cette inspiration ne repose donc pas uniquement sur des motifs scientifiques. Sur la vie de Lhote, voir Vérité 2010.

16. Denis-Pierre De Pedrals, administrateur colonial et chasseur féru d'ethnologie et par ailleurs traducteur du livre de Lips, décrit (dans un ouvrage curieux consacré à l'art desalebasses gravées au Tchad) la fabrique d'un piège observée au Tchad après avoir averti ainsi le lecteur : « Un piège fort commun, est d'autant plus intéressant à connaître, qu'on court aisément, à ne prendre garde où poser le pied en baguenaudant d'aventure hors des sentiers battus, le risque de s'y faire pincer ! » (De Pedrals 1948 : 46).

17. « Carnet de route », Côte d'Ivoire, 1955, fonds Bohumil Holas, musée du quai Branly-Jacques Chirac.

18. En 1989, de Garine a d'ailleurs écrit avec Bahuchet un court texte sur l'« art du piégeage » des populations centrafricaines (Bahuchet & de Garine 1989).

19. Sur le passage de la missiologie à l'ethnologie d'Idélette Dugast, voir Hélène Baillot 2010.

20. Si l'usage des pièges européens est souvent mentionné dans les écrits des ethnologues de l'époque, Dugast a pour originalité de leur accorder un même intérêt qu'aux pièges locaux. Elle indique notamment leur prix mais constate qu'il est difficile de les observer ou même d'identifier leur propriétaire. Leur possession est tenue secrète, ce qu'elle interprète comme une conséquence du contexte colonial de la recherche : « probablement ce grand mystère qui entoure ces pièges vient, comme toujours, de la peur de l'impôt : pourquoi ne seraient-ils pas un jour taxés par l'administration, au même titre que les armes de chasse ? craint-on. » (Dugast 1955 : 216-217).

21. Créée en 1946 et dirigée par le médecin-colonel Léon Pales, cette mission a pour appellation officielle « l'Organisme d'enquête pour l'étude anthropologique des populations indigènes de l'AOF (alimentation et nutrition) ». Sur cette mission, et notamment sur ses présupposés raciologiques, voir Bonnecase 2009 et Sibeud 2012.
22. Marcel Soret, « Activité scientifique (1^{er} novembre 1946-31 décembre 1963) », Brazzaville, IRSC, décembre 1963, p. 6, fonds Marcel Soret, Académie de Mâcon.
23. La place manque ici pour expliciter davantage la notion de *nyama* telle que la conçoit Griaule, qui la définit par exemple comme « une force mécanique agissant dans le monde spirituel » (1938b : 161, note 1). Elle est centrale dans son analyse des « techniques religieuses » des Dogon : « tous les cultes [...] peuvent être considérés comme des techniques concernant plus ou moins directement le *nyama* » (1938b : 164).
24. En 1938, Griaule hésite à déterminer le *walu*, dont il indique qu'il s'agit peut-être du buffle, mais plus sûrement d'une espèce d'antilope. Des recherches ultérieures lui permettront de l'identifier comme l'antilope-cheval (*Hippotragus equinus*).
25. Comme l'a très bien démontré Pierre Lemonnier dans un tout autre contexte (Lemonnier 1993).
26. Après la guerre, dans ses entretiens avec le vieux chasseur dogon Ogotemméli, Griaule compare également la parole à une forme de piégeage, mais sur un plan uniquement métaphorique : « cette forme [créée par la parole], qui sera la meilleure pour l'appelé, va comme piéger sa force vitale, va l'obliger à comparaître, à surgir à la voix. Les mêmes choses pourraient être dites du dessin » (Griaule 1948 : 139).
27. Voir également l'analyse des pièges comme « mise en réserve de l'énergie » proposée par André-Georges Haudricourt à la même époque (1968), mais dont les développements sont restés longtemps inédits (Haudricourt 2010).
28. Marcel Griaule, « Cours sur les techniques », pp. 2-3, 11 mars 1953, fmg_B_c_02_01.
29. La réflexion de Gell sur les pièges lui permet de développer l'idée énoncée quelques années auparavant selon laquelle les œuvres d'art peuvent être analysées comme des « systèmes techniques » ou comme une « technologie de l'enchantement » (Gell 1992). Chez Gell, la technologie culturelle rencontre l'anthropologie de l'art.
30. Les deux films sont respectivement *Au pays des Pygmées* (1946) et *La chasse au lion à l'arc* (1965). Lors de la mission Ogooué-Congo qu'il dirigeait, Ballif a d'ailleurs collecté plusieurs pièges et filets de chasse pour le musée de l'Homme.
31. Pour un commentaire approfondi de cette comparaison et son rapport avec la notion de « ciné-transe » chère à Rouch, voir Buob 2017.
32. Elle a été vendue aux enchères en 1954 et dispersée. Plusieurs pièges ont été acquis par Henry Reichlen et donnés au musée de l'Homme, d'autres ont rejoint les collections du musée national des Arts et Traditions populaires.

RÉSUMÉS

À partir de la fin des années 1920, dans le contexte de la disciplinarisation et de la professionnalisation de l'ethnologie, de nombreux ethnologues partant sur leur terrain en Afrique subsaharienne, à commencer par Marcel Griaule, s'intéressent aux techniques de piégeage des populations étudiées. La collecte et la description des pièges constituent ainsi une

partie de leur activité, à l'articulation entre technologie et ethnozoologie. Décrire ces objets techniques particuliers soulève une série de difficultés obligeant à recourir de manière privilégiée au dessin. Cette particularité permet également de réfléchir à l'existence d'un paradigme cynégétique dans leurs pratiques d'enquête. On peut ainsi s'interroger, à partir de ces collectes de pièges, sur les affinités entre l'activité de collecte des ethnologues et ce que Marcel Mauss appelait les « techniques d'acquisition », entre l'ethnologie et l'art du piégeage.

From the end of the 1920s, in the context of the disciplinarization and professionalization of ethnology, many ethnologists going on their fieldwork in sub-Saharan Africa, Marcel Griaule first of them, are interested in local techniques of trapping. The collection and description of traps thus constitute a part of their activity in articulation between technology and ethnozoology. Describing these particular technical objects raises a series of difficulties requiring the use of drawing. This particularity also invites to think about the existence of a cynegetic paradigm in their investigation practices. One can thus question, from these collections of traps, on the affinities between the ethnographic collecting activity and what Marcel Mauss called the "industries of acquisition", between the ethnology and the art of trapping.

INDEX

Keywords : trap, trapping, ethnographic collecting, sub-Saharan Africa, Marcel Griaule, technology, ethnozoology, art

Mots-clés : piège, piégeage, collecte ethnographique, Afrique subsaharienne, Marcel Griaule, technologie, ethnozoologie, art

AUTEUR

JULIEN BONDAZ

Maître de conférences en anthropologie à l'université Lyon 2, **Julien Bondaz** mène des enquêtes ethnographiques en Afrique de l'Ouest, sur le patrimoine naturel et culturel, l'art, ou encore les interactions entre humains et animaux, ainsi que des recherches historiques sur l'ethnologie française, les pratiques de collecte et les ethnosciences.